

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 05/2016

OBJET : Factures assainissement - Remises gracieuses pour surconsommation assainissement – hors dispositif WARSMANN

L'an deux mille seize et le 02 février à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 26 janvier 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, M. PEREZ Alain, Mme TEISSIER Joëlle, M. ONEDA Daniel, M. MAGGIOLO Serge, Mme. TENZA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M. ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean-Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. CAILLAT Pierre-Yves, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, Mme MONIER Catherine, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BARRE Nadine à M. BONCOURRE Thierry
M. DIDIER Claude à Mme MONIER Catherine

ABSENTS EXCUSES : Mme BOUTILLIER Sylvie, M. VINCINI Sébastien, M. RELUN André, M. VANDEN BIL Marc, M. POURRINET Jacques.

ABSENTS NON EXCUSES :, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, Mme WATREMETZ Marie Anne.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame WATREMETZ Marie-Anne a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Président indique avoir réceptionné deux demandes de dégrèvements de factures de surconsommation d'assainissement en date des 18 et 22 décembre 2015.

Considérant les situations particulières de ses usagers et compte tenu du fait que les fuites d'eaux ne rentrent pas dans le cadre du dispositif « WARSMANN » Monsieur le Président, sollicite les membres de l'assemblée afin qu'à titre exceptionnel qu'une remise gracieuse leur soit accordée.

Il propose aux membres de l'assemblée que la facture des intéressées soit recalculée sur la consommation moyenne des 3 dernières années, à savoir :

- Pour Madame FALCOU Jeanine, un dégrèvement de 140.13€ avec un restant à charge de 71.75€ TTC.
- Pour Monsieur MARCELLINO Fernando, un dégrèvement de 1 080.17€ avec un restant à charge de 175.91€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité (1 abstention) :

- **Accepte** le dégrèvement d'assainissement hors cas de la loi WARSMAN ;
- **Mandate** Monsieur le Président à procéder à l'ensemble des démarches administratives correspondantes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS